

# Guide d'évaluation

## Cession de droits entre conjoints

*Régie des rentes*  
Québec 

Direction des régimes de retraite

septembre 2004



## Tables des matières

### Introduction

### Partie I – Calculs de la valeur des droits globaux (Valeur totale)

#### Droits en rente

Formule

##### Calcul à la fin de la vie commune

Valeur à la fin de la vie commune non connue – médiation

A

Valeur à la fin de la vie commune non connue – sans médiation

B

#### Droits en capital

##### Calcul à la fin de la vie commune

Solde du compte à la fin de la vie commune non connu – médiation

C

Solde du compte à la fin de la vie commune non connu – sans médiation

D

## Partie II - Calculs des droits accumulés durant le mariage

Droits en rente	Formule
Calcul à l'introduction	
Règle de base – 40	1
Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 41	2
Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues – 40	1
Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente connue – 42 1°	3
Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente non connue – 42 2°	1
Droits en rente	
Calcul à la fin de la vie commune – Valeur à la fin de la vie commune connue 35.2 ou 44 + autre article	
Règle de base – 40	4
Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 41	5
Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues – 40	4
Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente connue – 42 1°	6
Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente non connue – 42 2°	4

## Droits en rente

Calcul à la fin de la vie commune – valeur à la fin de la vie commune non connue – médiation 35.2 + autre article

Règle de base – 40	7
Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 41	8
Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues – 40	7
Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente connue – 42 1°	9
Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente non connue – 42 2°	7

## Droits en rente

Calcul à la fin de la vie commune – valeur à la fin de la vie commune non connue – sans médiation 44 + autre article

Règle de base – 40	10
Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 41	11
Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues – 40	10
Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente connue – 42 1°	12
Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente non connue – 42 2°	10

Droits en capital	Formule
Calcul à l'introduction	
Règle de base – Solde du compte au mariage connu – 39 1° a)	13
Solde du compte au mariage non connu – 39 2°	14
Prestation anticipée payée durant le mariage – montant connu – 39 1° b)	15
Transfert fait durant le mariage aux fins du versement d'un revenu temporaire – montant connu – 39 1° b)	15
Prestation anticipée payée durant le mariage – montant non connu – 39 2°	14
Transfert fait durant le mariage aux fins du versement d'un revenu temporaire – montant non connu – 39 2°	14
Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 41	16
Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues - Solde du compte au mariage connu – 39 1° a)	13
Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues - Solde du compte au mariage non connu – 39 2°	14
Partage antérieur - Solde du compte au dernier mariage non connu - Solde du compte à l'introduction précédente connu – 42 1°	17
Partage antérieur - Solde du compte au dernier mariage non connu - Solde du compte à l'introduction précédente non connu – 42 2°	14
Partage antérieur - Solde du compte au dernier mariage connu – 43 + 39 1° a)	13

## Droits en capital

Calcul à la fin de la vie commune – solde du compte à la fin de la vie commune connu 35.2 ou 44 + autre article	
Règle de base – Solde du compte au mariage connu – 39 1° a)	18
Solde du compte au mariage non connu – 39 2°	19
Prestation anticipée payée durant le mariage – montant connu – 39 1° b)	20
Transfert fait durant le mariage aux fins du versement d'un revenu temporaire – montant connu – 39 1° b)	20
Prestation anticipée payée durant le mariage – montant non connu – 39 2°	19
Transfert fait durant le mariage aux fins du versement d'un revenu temporaire – montant non connu – 39 2°	19
Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 41	21
Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues - Solde du compte au mariage connu – 39 1° a)	18
Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues - Solde du compte au mariage non connu – 39 2°	19
Partage antérieur - Solde du compte au dernier mariage non connu - Solde du compte à l'introduction précédente connu – 42 1°	22
Partage antérieur - Solde du compte au dernier mariage non connu - Solde du compte à l'introduction précédente non connu – 42 2°	19
Partage antérieur - Solde du compte au dernier mariage connu – 43 + 39 1° a)	18

## Droits en capital

Calcul à la fin de la vie commune – solde du compte à la fin de la vie commune non connu – médiation 35.2 + autre article

Règle de base – 39 2°	23
Prestation anticipée payée durant le mariage – 39 2°	23
Transfert fait durant le mariage aux fins du versement d'un revenu temporaire – 39 2°	23
Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 41	24
Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ non connues – 39 2°	23
Partage antérieur - Solde du compte à l'introduction précédente connu – 42 1°	25
Partage antérieur - Solde du compte à l'introduction précédente non connu – 42 2°	23

## Droits en capital

Calcul à la fin de la vie commune – solde du compte à la fin de la vie commune non connu – sans médiation 44 + autre article

Règle de base – 39 2°	26
Prestation anticipée payée durant le mariage – 39 2°	26
Transfert fait durant le mariage aux fins du versement d'un revenu temporaire – 39 2°	26
Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 41	27
Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues – 39 2°	26
Partage antérieur - Solde du compte à l'introduction précédente connu – 42 1°	28
Partage antérieur - Solde du compte à l'introduction précédente non connu – 42 2°	26

## Introduction

Le présent document présente sous forme de formules mathématiques les différents calculs possibles lors de l'évaluation de droits accumulés dans un régime complémentaire de retraite régi par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite*. Ce document a une valeur purement indicative et en cas de divergence entre ce dernier et une disposition du *Règlement sur les régimes complémentaires de retraite*, la disposition du règlement prévaut.

La partie I présente les calculs qui doivent être faits pour déterminer la valeur **totale** des droits à la fin de la vie commune, lorsque cette valeur n'est pas connue. Ces calculs ne s'appliquent qu'à cette fin. Pour déterminer la valeur des droits **accumulés durant le mariage** jusqu'à la fin de la vie commune, lorsque la valeur à cette date n'est pas connue, il faut s'en reporter à la formule pertinente de la partie II, sans tenir compte du calcul de la valeur totale fait à l'aide de la partie I.

La table des matières présente les différentes situations possibles en les divisant d'abord comme suit :

1. Droits en rente, suivi de droits en capital
2. Calcul à l'introduction d'instance, suivi du calcul à la fin de la vie commune

Par la suite, les différentes possibilités sont énumérées, en commençant par la formule de base à utiliser lorsqu'il n'y a aucune situation particulière applicable.

Vous remarquerez que la table des matières présente plus de possibilités qu'il y a de formules. Ainsi, au début de chaque formule, les différentes situations où cette formule doit être appliquée sont énumérées.

Vous remarquerez également que le document présente des formules différentes pour les droits en rente et les droits en capital, alors que les calculs sont souvent les mêmes dans les deux cas. Cette façon de faire a été utilisée par souci de commodité et pour éviter toute confusion. Lorsque les calculs sont les mêmes, la seule différence entre les deux formules consistera à se référer à la «valeur des droits», pour les droits en rente, et au «solde du compte» pour les droits en capital.

Enfin, les chiffres à la fin de la situation en cause reportent à l'article du *Règlement sur les régimes complémentaires de retraite* applicable à cette situation.



**Partie I – Calculs de la valeur des droits globaux (Valeur totale)**



### Formule A

Droits en rente - Calcul à la fin de la vie commune

Valeur à la fin de la vie commune non connue - médiation – 35.2

Valeur totale des droits =

$$\text{Valeur à la date de la demande} \quad \times \quad \frac{\text{Participation totale jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{Participation totale jusqu'à la date de la demande}}$$

### Formule B

Droits en rente - Calcul à la fin de la vie commune  
Valeur à la fin de la vie commune non connue - sans médiation – 44

Valeur totale des droits =

$$\text{Valeur à l'introduction} \quad \times \quad \frac{\text{Participation totale jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{Participation totale jusqu'à l'introduction}}$$

### Formule C

Droits en capital - Calcul à la fin de la vie commune  
Solde du compte à la fin de la vie commune non connu - médiation – 35.2

Valeur totale des droits =

$$\text{Solde du compte à la date de la demande} \times \frac{\text{Participation totale jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{Participation totale jusqu'à la date de la demande}}$$

### Formule D

Droits en rente - Calcul à la fin de la vie commune

Solde du compte à la fin de la vie commune non connu - sans médiation – 44

Valeur totale des droits =

$$\text{Solde du compte à l'introduction} \quad \times \quad \frac{\text{Participation totale jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{Participation totale jusqu'à l'introduction}}$$

## **Partie II - Calculs des droits accumulés durant le mariage**



## Formule 1

Droits en rente - Calcul à l'introduction

Règle de base – 40

ou

Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues – 40

ou

Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente\* non connue – 42 2°

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\text{Valeur à l'introduction} \quad \times \quad \frac{\text{Participation durant le mariage jusqu'à l'introduction}}{\text{Participation totale jusqu'à l'introduction}}$$

## Formule 2

Droits en rente - Calcul à l'introduction

Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 41

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \text{Valeur à l'introduction} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ + \text{intérêts du transfert à l'introduction} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation au régime d'accueil durant le mariage jusqu'à l'introduction}}{\text{participation totale au régime d'accueil jusqu'à l'introduction}}$$

+

$$\begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ + \text{intérêts du transfert à l'introduction} \end{array} \times \frac{\text{participation au régime de départ durant le mariage jusqu'à l'introduction}}{\text{participation totale au régime de départ jusqu'à l'introduction}}$$

### Formule 3

Droit en rente - Calcul à l'introduction

Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente\* connue – 42 1°

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \text{Valeur résiduelle à l'introduction en cours} \right] - \left[ \text{Valeur en date de l'introduction en cours de la rente résiduelle à l'introduction précédente**} \right] \times \frac{\text{participation durant le dernier mariage jusqu'à l'introduction en cours}}{\text{participation depuis l'introduction précédente* jusqu'à l'introduction en cours}}$$

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

\*\* en supposant que le capital, à l'exclusion des intérêts, a été remis au moment de cette introduction.

#### Formule 4

Droits en rente - Calcul à la fin de la vie commune – Valeur à la fin de la vie commune connue

Règle de base – 35.2 ou 44 + 40

ou

Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues – 35.2 ou 44 + 40

ou

Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente\* non connue – 35.2 ou 44 + 42 2°

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\text{Valeur à la fin de la vie commune} \quad \times \quad \frac{\text{Participation durant le mariage jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{Participation totale jusqu'à la fin de la vie commune}}$$

### Formule 5

Droits en rente - Calcul à la fin de la vie commune – Valeur à la fin de la vie commune connue

Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues –  
35.2 ou 44 + 41

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \begin{array}{l} \text{Valeur à la fin de la vie} \\ \text{commune} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ \text{+ intérêts du transfert à la fin de la vie} \\ \text{commune} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation au régime d'accueil durant le mariage} \\ \text{jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{participation totale au régime d'accueil jusqu'à la} \\ \text{fin de la vie commune}}$$

+

$$\begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ \text{+ intérêts du transfert à la fin de la vie commune} \end{array} \times \frac{\text{participation au régime de départ durant le mariage} \\ \text{jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{participation totale au régime de départ jusqu'à la fin} \\ \text{de la vie commune}}$$

### Formule 6

Droits en rente - Calcul à la fin de la vie commune – Valeur à la fin de la vie commune connue

Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente\* connue – 35.2 ou 44 + 42 1°

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \text{Valeur résiduelle à la fin de la vie commune «en cours»} \right] - \left[ \text{Valeur en date de la fin de la vie commune «en cours» de la rente résiduelle à l'introduction précédente**} \right] \times \frac{\text{participation durant le dernier mariage jusqu'à la fin de la vie commune «en cours»}}{\text{participation depuis l'introduction précédente* jusqu'à la fin de la vie commune «en cours»}}$$

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

\*\* en supposant que le capital, à l'exclusion des intérêts, a été remis au moment de cette introduction.

### Formule 7

Droits en rente - Calcul à la fin de la vie commune – valeur à la fin de la vie commune non connue – médiation

Règle de base –  $35.2 + 40$

ou

Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues –  $35.2 + 40$

ou

Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente\* non connue –  $35.2 + 42 \text{ 2}^\circ$

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\text{Valeur à la date de la demande} \quad \times \quad \frac{\text{Participation durant le mariage jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{Participation totale jusqu'à la date de la demande}}$$

### Formule 8

Droits en rente - Calcul à la fin de la vie commune – valeur à la fin de la vie commune non connue – médiation  
Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues –  
35.2 + 41

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \begin{array}{l} \text{Valeur à la date de la} \\ \text{demande} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ \text{+ intérêts du transfert à la date de la} \\ \text{demande} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation au régime d'accueil durant le mariage} \\ \text{jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{participation totale au régime d'accueil jusqu'à la} \\ \text{date de la demande}}$$

+

$$\begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ \text{+ intérêts du transfert à la date de la} \\ \text{demande} \end{array} \times \frac{\text{participation au régime de départ durant le} \\ \text{mariage jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{participation totale au régime de départ jusqu'à la} \\ \text{date de la demande}}$$

### Formule 9

Droits en rente - Calcul à la fin de la vie commune – valeur à la fin de la vie commune non connue – médiation  
Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente\* connue – 35.2 + 42 1°

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \begin{array}{l} \text{Valeur résiduelle à la date} \\ \text{de la demande en cours} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Valeur en date de la demande en cours de la} \\ \text{rente résiduelle à l'introduction précédente**} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation durant le dernier mariage} \\ \text{jusqu'à la fin de la vie commune «en cours»}}{\text{participation depuis l'introduction} \\ \text{précédente* jusqu'à la date de la demande en} \\ \text{cours}}$$

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

\*\* en supposant que le capital, à l'exclusion des intérêts, a été remis au moment de cette introduction.

### Formule 10

Droits en rente - Calcul à la fin de la vie commune – valeur à la fin de la vie commune non connue – sans médiation

Règle de base – 44 + 40

ou

Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connue – 44 + 40

ou

Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente\* non connue – 44 + 42 2°

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\text{Valeur à l'introduction} \quad \times \quad \frac{\text{Participation durant le mariage jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{Participation totale jusqu'à l'introduction}}$$

### Formule 11

Droits en rente - Calcul à la fin de la vie commune – valeur à la fin de la vie commune non connue – sans médiation  
Droits comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 44  
+ 41

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \text{Valeur à l'introduction} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ + \text{intérêts du transfert à l'introduction} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation au régime d'accueil durant le mariage} \\ \text{jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{participation totale au régime d'accueil jusqu'à} \\ \text{l'introduction}}$$

+

$$\begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ + \text{intérêts du transfert à l'introduction} \end{array} \times \frac{\text{participation au régime de départ durant le} \\ \text{mariage jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{participation totale au régime de départ jusqu'à} \\ \text{l'introduction}}$$

### Formule 12

Droits en rente - Calcul à la fin de la vie commune – valeur à la fin de la vie commune non connue – sans médiation  
Partage antérieur - Valeur à l'introduction précédente\* connue – 44 + 42 1°

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \begin{array}{l} \text{Valeur résiduelle à} \\ \text{l'introduction en cours} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Valeur en date de l'introduction en cours de la} \\ \text{rente résiduelle à l'introduction précédente**} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation durant le dernier mariage} \\ \text{jusqu'à la fin de la vie commune «en cours»}}{\text{participation depuis l'introduction} \\ \text{précédente* jusqu'à l'introduction en cours}}$$

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

\*\* en supposant que le capital, à l'exclusion des intérêts, a été remis au moment de cette introduction.

### Formule 13

Droits en capital - Calcul à l'introduction

Règle de base – Solde du compte au mariage connu – 39 1° a)

ou

Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues - Solde du compte au mariage connu – 39 1° a)

ou

Partage antérieur - Solde du compte au dernier mariage connu – 43 + 39 1° a)

Solde du compte à l'introduction

—

Solde du compte au mariage + intérêts du mariage à l'introduction

Valeur accumulée durant le mariage

### Formule 14

Droits en capital - Calcul à l'introduction

Solde du compte au mariage non connu – 39 2°

ou

Prestation anticipée payée durant le mariage – montant non connu – 39 2°

ou

Transfert fait durant le mariage aux fins du versement d'un revenu temporaire – montant non connu – 39 2°

ou

Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues - Solde du compte au mariage non connu – 39 2°

ou

Partage antérieur – Solde du compte au dernier mariage non connu - Solde du compte à l'introduction précédente\* non connu – 42 2°

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\text{Solde du compte à l'introduction} \quad X \quad \frac{\text{Participation durant le mariage jusqu'à l'introduction}}{\text{Participation totale jusqu'à l'introduction}}$$

### Formule 15

Droits en capital - Calcul à l'introduction

Prestation anticipée payée durant le mariage – montant connu – 39 1° b)

ou

Transfert fait durant le mariage aux fins du versement d'un revenu temporaire – montant connu – 39 1° b)

$$\frac{\text{Solde du compte à l'introduction} - \text{Valeur au mariage ajustée}^*}{\text{Valeur accumulée durant le mariage}}$$

\* Valeur au mariage ajustée =

$$\left[ \text{Solde du compte au mariage} + \text{intérêts du mariage à l'introduction} \right] \times \left[ \frac{\text{Solde du compte à l'introduction}}{\text{Solde du compte à l'introduction} + \text{Montant de la prestation ou du transfert} + \text{intérêts entre le paiement et l'introduction}} \right]$$

### Formule 16

Droits en capital - Calcul à l'introduction

Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 41

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \begin{array}{l} \text{Solde du compte à} \\ \text{l'introduction} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ \text{+ intérêts du transfert à l'introduction} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation au régime d'accueil durant le mariage} \\ \text{jusqu'à l'introduction}}{\text{participation totale au régime d'accueil jusqu'à} \\ \text{l'introduction}}$$

+

$$\begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ \text{+ intérêts du transfert à l'introduction} \end{array} \times \frac{\text{participation au régime de départ durant le} \\ \text{mariage jusqu'à l'introduction}}{\text{participation totale au régime de départ jusqu'à} \\ \text{l'introduction}}$$

### Formule 17

Droit en capital - Calcul à l'introduction

Partage antérieur - Solde du compte au dernier mariage non connu - Solde du compte à l'introduction précédente\* connu – 42 1°

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \begin{array}{l} \text{Solde du compte à} \\ \text{l'introduction en cours} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Solde du compte à l'introduction précédente*} \\ - \text{capital remis au dernier partage**+ intérêts} \\ \text{de l'introduction précédente* à l'introduction} \\ \text{en cours} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation durant le dernier mariage} \\ \text{jusqu'à l'introduction en cours}}{\text{participation depuis l'introduction} \\ \text{précédente* jusqu'à l'introduction en cours}}$$

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

\*\* à l'exclusion des intérêts

### Formule 18

Droits en capital - Calcul à la fin de la vie commune – solde du compte à la fin de la vie commune connu

Règle de base – Solde du compte au mariage connu – 35.2 ou 44 + 39 1° a)

ou

Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues - Solde du compte au mariage connu 35.2 ou 44 + 39 1° a)

ou

Partage antérieur - Solde du compte au dernier mariage connu – 35.2 ou 44 + 43 + 39 1° a)

Solde du compte à la fin de la vie commune

—

Solde du compte au mariage + intérêts du mariage à la fin de la vie commune

Valeur accumulée durant le mariage

### Formule 19

Droits en capital - Calcul à la fin de la vie commune – solde du compte à la fin de la vie commune connu

Solde du compte au mariage non connu – 35.2 ou 44 + 39 2°

ou

Prestation anticipée payée durant le mariage – montant non connu – 35.2 ou 44 + 39 2°

ou

Transfert fait durant le mariage aux fins du versement d'un revenu temporaire – montant non connu – 35.2 ou 44 + 39 2°

ou

ou

Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues - Solde du compte au mariage non connu – 35.2 ou 44 +39 2°

ou

Partage antérieur - Solde du compte au dernier mariage non connu - Solde du compte à l'introduction précédente\* non connu – 35.2 ou 44 + 42 2°

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\text{Solde du compte à la fin de la vie commune} \quad \times \quad \frac{\text{Participation durant le mariage jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{Participation totale jusqu'à la fin de la vie commune}}$$

### Formule 20

Droits en capital - Calcul à la fin de la vie commune – solde du compte à la fin de la vie commune connu

Prestation anticipée payée durant le mariage – montant connu – 35.2 ou 44 + 39 1° b)

ou

Transfert fait durant le mariage aux fins du versement d'un revenu temporaire – montant connu – 35.2 ou 44 + 39 1° b)

$$\frac{\text{Solde du compte à la fin de la vie commune}}{\text{Valeur au mariage ajustée *}} = \text{Valeur accumulée durant le mariage}$$

\* Valeur au mariage ajustée =

$$\left[ \text{Solde du compte au mariage + intérêts du mariage à la fin de la vie commune} \right] \times \left[ \frac{\text{Solde du compte à la fin de la vie commune}}{\text{Solde du compte à la fin de la vie commune} + \text{Montant de la prestation ou du transfert + intérêts entre le paiement et la fin de la vie commune}} \right]$$

### Formule 21

Droits en capital - Calcul à la fin de la vie commune – solde du compte à la fin de la vie commune connu

Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 35.2 ou 44 + 41

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \begin{array}{l} \text{Solde du compte à la} \\ \text{fin de la vie commune} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ \text{+ intérêts du transfert à la fin de la vie} \\ \text{commune} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation au régime d'accueil durant le mariage} \\ \text{jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{participation totale au régime d'accueil jusqu'à la} \\ \text{fin de la vie commune}}$$

+

$$\begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ \text{+ intérêts du transfert à la fin de la vie commune} \end{array} \times \frac{\text{participation au régime de départ durant le} \\ \text{mariage jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{participation totale au régime de départ jusqu'à la} \\ \text{fin de la vie commune}}$$

## Formule 22

Droits en capital - Calcul à la fin de la vie commune – solde du compte à la fin de la vie commune connu

Partage antérieur - Solde du compte au dernier mariage non connu - Solde du compte à l'introduction précédente\* connu – 35.2 ou 44 + 42 1°

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \begin{array}{l} \text{Solde du compte à la fin} \\ \text{de la vie commune} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Solde du compte à l'introduction précédente*} \\ - \text{capital remis au dernier partage**+ } \mathbf{\text{intérêts}} \\ \mathbf{\text{de l'introduction précédente* à la fin de la}} \\ \mathbf{\text{vie commune.}} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation durant le dernier mariage} \\ \text{jusqu'à la fin de la vie commune «en cours»}{\text{participation depuis l'introduction} \\ \text{précédente* jusqu'à la fin de la vie commune} \\ \text{«en cours»}}$$

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

\*\* à l'exclusion des intérêts

### Formule 23

Droits en capital - Calcul à la fin de la vie commune - Solde du compte à la fin de la vie commune non connu – Médiation

Règle de base – 35.2 + 39 2°

ou

Prestation anticipée payée durant le mariage – 35.2 + 39 2°

ou

Transfert fait durant le mariage aux fins du versement d'un revenu temporaire – 35.2 + 39 2°

ou

Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ non connues – 35.2 + 39 2°

ou

Partage antérieur - Solde du compte à l'introduction précédente\* non connu – 35.2 + 42 2°

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\text{Solde du compte à la date de la demande} \quad \times \quad \frac{\text{Participation durant le mariage jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{Participation totale jusqu'à la date de la demande}}$$

### Formule 24

Droits en capital - Calcul à la fin de la vie commune - Solde du compte à la fin de la vie commune non connu – Médiation  
Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 35.2  
+ 41

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \begin{array}{l} \text{Solde du compte à la} \\ \text{date de la demande} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ \text{+ intérêts du transfert à la date de la} \\ \text{demande} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation au régime d'accueil durant le mariage} \\ \text{jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{participation totale au régime d'accueil jusqu'à la} \\ \text{date de la demande}}$$

+

$$\begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ \text{+ intérêts du transfert à la date de la demande} \end{array} \times \frac{\text{participation au régime de départ durant le} \\ \text{mariage jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{participation totale au régime de départ jusqu'à la} \\ \text{date de la demande}}$$

### Formule 25

Droits en capital - Calcul à la fin de la vie commune - Solde du compte à la fin de la vie commune non connu – Médiation  
Partage antérieur - Solde du compte à l'introduction précédente\* connu – 35.2 + 42 1°

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \begin{array}{l} \text{Solde du compte à la} \\ \text{date de la demande} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Solde du compte à l'introduction précédente*} \\ - \text{capital remis au dernier partage**+ intérêts} \\ \text{de l'introduction précédente* à la date de la} \\ \text{demande} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation durant le dernier mariage jusqu'à} \\ \text{la fin de la vie commune «en cours»}}{\text{participation depuis l'introduction précédente*} \\ \text{jusqu'à la date de la demande «en cours»}}$$

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

\*\* à l'exclusion des intérêts

## Formule 26

Droits en capital - Calcul à la fin de la vie commune - Solde du compte à la fin de la vie commune non connu – Sans médiation

Règle de base – 44 + 39 2°

ou

Prestation anticipée payée durant le mariage – 44 + 39 2°

ou

Transfert fait durant le mariage aux fins du versement d'un revenu temporaire – 44 + 39 2°

ou

Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées ou participation au régime de départ non connues – 44 + 39 2°

ou

Partage antérieur - Solde du compte à l'introduction précédente\* non connu – 44 + 42 2°

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\text{Solde du compte à l'introduction} \quad \times \quad \frac{\text{Participation durant le mariage jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{Participation totale jusqu'à l'introduction}}$$

### Formule 27

Droits en capital - Calcul à la fin de la vie commune - Solde du compte à la fin de la vie commune non connu – Sans médiation  
Solde comprenant des sommes transférées d'un autre régime – sommes transférées et participation au régime de départ connues – 44 + 41

Valeur accumulée durant le mariage =

$$\left[ \begin{array}{l} \text{Solde du compte à} \\ \text{l'introduction} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ \text{+ intérêts du transfert à l'introduction} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation au régime d'accueil durant le mariage} \\ \text{jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{participation totale au régime d'accueil jusqu'à} \\ \text{l'introduction}}$$

+

$$\begin{array}{l} \text{Sommes transférées} \\ \text{+ intérêts du transfert à l'introduction} \end{array} \times \frac{\text{participation au régime de départ durant le} \\ \text{mariage jusqu'à la fin de la vie commune}}{\text{participation totale au régime de départ jusqu'à} \\ \text{l'introduction}}$$

### Formule 28

Droits en capital - Calcul à la fin de la vie commune - Solde du compte à la fin de la vie commune non connu – Sans médiation  
Partage antérieur - Solde du compte à l'introduction précédente\* connu – 44 + 42 1°

Valeur accumulée durant le mariage

$$\left[ \begin{array}{l} \text{Solde du compte à} \\ \text{l'introduction} \end{array} \right] - \left[ \begin{array}{l} \text{Solde du compte à l'introduction précédente*} \\ - \text{capital remis au dernier partage**+ intérêts} \\ \text{de l'introduction précédente* à l'introduction} \end{array} \right] \times \frac{\text{participation durant le dernier mariage jusqu'à} \\ \text{la fin de la vie commune «en cours»}}{\text{participation depuis l'introduction précédente*} \\ \text{jusqu'à l'introduction}}$$

\* introduction, fin de vie commune ou fin de vie maritale selon la date qui a été utilisée pour faire ce calcul.

\*\* à l'exclusion des intérêts